

Zeitschrift: Mitteilungen der Vereinigung Schweizerischer Archivare = Nouvelles de l'Association des Archivistes Suisses
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare
Band: 10 (1958)

Artikel: Die Wiesbadener Konferenz der Table ronde des archives : Bericht von Paul Roth
Autor: Roth, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-772342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Die Wiesbadener Konferenz der Table ronde des Archives

=====

Bericht von Paul Roth

Nachdem sich in den Jahren 1954 in Paris, 1955 in Namur und 1957 in Zagreb die Vertreter des internationalen Archivwesens zu Konferenzen getroffen haben, die als Arbeitstagungen neben den grossen Archivkongressen von Paris 1950, den Haag 1953 und Florenz 1956 durchgeführt wurden, fand die vierte Table ronde des Archives im Mai 1958 in Wiesbaden und Frankfurt statt. Der Konferenz war ein voller Erfolg beschieden. Sie war von zweiundzwanzig Staaten mit durchschnittlich je zwei Delegierten und einem Vertreter der UNESCO beschickt. Auch Russland, Polen und Rumänien waren vertreten, ebenso das nicht dem Ostblock angehörige Jugoslawien und die Türkei. Die Themen, die zur Diskussion standen, betrafen:

1. Les recherches d'Histoire littéraire aux Archives
2. Les recherches géographiques aux Archives
3. Les Archives et l'organisation économique générale du pays.

An Stelle eines Berichtes über den Verlauf der Konferenz, die von den deutschen Kollegen mit Unterstützung der Bundes- und Lokalbehörden sowie des Vereins der Deutschen Archivare vorzüglich vorbereitet worden und mit wertvollen Besichtigungen verbunden war, geben wir als Zusammenfassung der geleisteten Arbeit die gefassten Resolutionen hiemit bekannt.

Conclusions et recommandations
de la 4e conférence internationale de la table ronde des archives

A. Les Archives et l'Histoire littéraire

- 1°. Ayant constaté que les ressources importantes offertes par les Archives aux historiens de la littérature et de la vie intellectuelle ne leur sont pas suffisamment connues, la Conférence recommande la compilation de guides spéciaux qui dans chaque pays permettraient d'orienter le chercheur à travers la masse des fonds conservés aux Archives.
- 2°. Après avoir examiné les solutions théoriques et pratiques,

apportées dans les divers pays au problème de la conservation des fonds d'archives privées d'intérêt littéraire (papiers d'écrivains, de journalistes, etc.) ainsi que des archives, de théâtres et d'organismes culturels, et après avoir constaté l'évolution de certains pays vers la constitution d'archives spéciales de la littérature, elle souhaite que - sans préjuger de l'organisme compétent (départements des manuscrits des bibliothèques, sections d'archives, archives spécialisées de la littérature, musées, institutions diverses), des mesures adéquates soient prises en tous pays pour assurer la conservation de ces fonds si précieux pour l'histoire de la culture. Elle recommande en outre très vivement que ces fonds reçoivent un traitement conforme aux principes archivistiques universellement reconnus: principe du respect des fonds, maintien de leur unité, respect des dossiers, etc.

3^o. Constatant dans la plupart des pays l'éparpillement des fonds de papiers personnels (Nachlässe) dans un nombre considérable de dépôts d'archives, de bibliothèques, musées et autres institutions publiques et privées, elle recommande que soient établies en chaque pays des listes générales ou des catalogues collectifs sommaires de tels fonds, afin que les chercheurs puissent en connaître l'existence *.

B. Les archives et les études géographiques

1^o. Constatant l'importance des sources d'archives pour les études géographiques, sources qui ne sont pas toujours pleinement exploitées par les géographes, la Conférence émet le vœu qu'il soit procédé dans les grands dépôts d'archives à la compilation d'un guide général permettant aux géographes de s'orienter dans la masse des archives susceptibles de servir à leurs travaux.

* Dieser Forderung entspricht das Projekt der Herstellung eines summarischen Kataloges der handschriftlichen Nachlässe in der Schweiz.

- 2°. Elle recommande en outre l'impression des catalogues de cartes et plans conservés dans les dépôts d'archives et souhaite particulièrement chaque fois que cela sera possible, l'établissement de catalogues collectifs des cartes et plans anciens conservés dans les divers dépôts d'archives et dans les bibliothèques, musées, et autres institutions.
- 3°. Après divers échanges de vues sur le sort des papiers des missions scientifiques et d'exploration, elle recommande aux Directions d'archives d'état de s'attacher tout particulièrement à obtenir le versement de tels papiers dans les archives, s'il agit de missions organisées sous le contrôle des autorités publiques ou avec leur concours financier; d'en négocier le dépôt ou, au moins, de réunir des informations à leur sujet, s'il s'agit d'initiatives privées.
- 4°. Elle considère comme indispensable l'application stricte du respect des fonds au classement des cartes et plans.
- 5°. Après avoir pris connaissance des inconvénients graves des anciens systèmes de conservation de cartes par enroulement ou par pliage, recommande très vivement l'adoption des nouveaux systèmes de conservation à plat en tiroirs, ou, éventuellement, par suspension dans des meubles spéciaux.

C. Les services rendus par les Archives à L'Economie nationale.

- 1°. Après avoir entendu avec le plus grand intérêt des exemples pertinents de services rendus par les archives à l'économie nationale des divers pays, la Conférence tient à souligner l'intention des autorités politiques, administratives et économiques, l'importance de l'aide que les Archives peuvent en bien des cas leur fournir grâce aux papiers dont elles ont la garde.
- 2°. Elle attire l'attention des archivistes de tous les pays sur les problèmes fondamentaux que posent la conservation, le triage et l'exploitation du matériel statistique élaboré par les Etats modernes; elle demande que la solution à certains de ces problèmes soit recherchée sur le plan international par la coopération du Conseil international des Archives, de l'Institut international de la Statistique et de l'I.S.O., et sur le plan national

par la collaboration indispensable entre les archivistes et les spécialistes des services de statistique, spécialement en matière de démographie.

- 3^o. Elle attache un intérêt spécial aux efforts réalisés en certains pays pour résoudre les problèmes posés par la conservation des archives techniques des bureaux d'études, dont l'importance est considérable pour l'histoire des sciences et des techniques.

Das Werkarchiv
=====

(Kurzreferat von Bruno Meyer an der Generalversammlung der Schweizerischen Vereinigung für Dokumentation am 2. Juni 1958 in Zürich)

Was ist und was bedeutet ein Werkarchiv?

Ein Werkarchiv ist der geschlossene und geordnete Bestand von Materialien über den eigenen Betrieb, die von dauernder Bedeutung für das eigene Unternehmen sind oder eine Bedeutung für die weitere Öffentlichkeit besitzen und die aus diesen Gründen aus den ganzen im eigenen Werke erwachsenen Aktenmassen und Geschäftsbüchern ausgeschieden wurden. Der Zweck jedes Werkarchives ist es, rasch und zuverlässig über alle länger zurückliegenden wichtigen oder noch nachwirkenden Vorgänge Aufschluss zu geben. Jeder Betrieb stösst immer wieder auf rechtliche, sachliche oder persönliche Verhältnisse, die sich nur aus länger zurückliegenden Tatsachen und Geschehnissen erklären und verstehen lassen. Ausser diesem Dienst an der jeweiligen Gegenwart eines Unternehmens soll das Werkarchiv auch allgemein über dessen Vergangenheit orientieren, um bei besonderen Gelegenheiten, Betriebsfesten und Jubiläen die Bindung an das gemeinsame Werk zu vertiefen oder dauernd eine Firmentradition aufrecht zu erhalten. In zweiter Linie hat das Werkarchiv sodann die Aufgabe, unserer Nachwelt Zeugnis von den wichtigen wirtschaftlichen und technischen Vorgängen unserer und der vorangehenden Zeit abzu-